

L'AVS et l'éternelle coquetterie féminine

Autor(en): **H.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'AVS et l'éternelle coquetterie féminine

« Quel gros curieux ! qu'est-ce que cela peut bien vous faire ? »

Je dressai l'oreille. Devant le petit magasin du bourg, la jolie épicière apostrophait Samuel, qui prétendait que les femmes de soixante ans n'avaient plus le droit de vote.

— Renseigne-toi, Rose, tu verras que je dis vrai, conclut Samuel, son voisin, d'un air moqueur.

— D'ailleurs, je n'ai pas soixante ans, et on verra bien si je vais voter ou pas, répliqua Madame Rose !

Tout le monde se regardait, sans mot dire, car on connaissait ce farceur de Samuel.

Passe le facteur.

— Alors, Madame Rose, absente hier ?

— Eh oui ! même tout le jour et pourquoi ?

— C'est qu'il faudra passer à la poste. Je devais vous verser votre assurance vieillesse et comme je ne savais pas combien de temps vous seriez absente, je l'ai remise au bureau !

Madame Rose lui lança un coup d'œil furibond et disparut dans son magasin.

— Ah ! la coquette de femme ! dit Samuel en laissant rire tout le monde.

On sait maintenant que Madame Rose a plus de soixante ans.
H. M.

YVERDON

Un relais...

Le Buffet !

A. MALHERBE-HAYWARD

Téléphone (024) 2 31 09

SI VOUS ALLEZ...

... à Gingins, vous verrez au pilier public sans doute un avis avec les armes de cette commune. Partagé horizontalement en deux parties, cet écu est orné dans la partie supérieure blanche de billettes noires, avec la partie supérieure d'un lion, noir également, la partie inférieure porte deux épées posées en sautoir, soit en croix en forme de X. Le lion est tiré des armes de la puissante famille des Gingins, qui apparaît au XII^e siècle. On lui doit la construction, entre autres, des châteaux de Gingins et du Châtelard sur Montreux. Par suite de mariage, les Gingins devinrent barons de La Sarraz et jouèrent un rôle important dans le pays. A l'époque bernoise, le seul Romand qui fut trésorier du Pays de Vaud fut un Gingins. Cette famille a également donné le jour à un éminent historien. Quant aux épées figurant dans la partie inférieure, elles rappellent le combat qui eut lieu tout près de ce village le 10 octobre 1535, où quatre cents volontaires du Seeland et du comté de Neuchâtel, allant au secours de Genève, trompés par de faux guides, furent surpris par mille cinq cents hommes de la Ligue de la Cuiller et défirent ces derniers. Berne se décida alors à aller secourir Genève et trois mois plus tard se mit en route et, pour se dédommager, s'empara du Pays de Vaud.

Ad. Decollogny.